

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 27 MARS 2023

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 82

Nombre de votants : 88

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Jean-Claude GOUADIN (suppléant de Mme Marie-Christine LUPIET), Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Héléne BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Lionel LAHERRERE (suppléant de M. Guy ROMAIN), Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Nadia BEAUSSART, Frédéric GOUAILLARDOU, Marie-Christine LUPIET, Stephan BONNAFOUX, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Marie DE MORO (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Marc PEREZ, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1 : ACQUISITION DU SITE DE L'ANCIENNE PAPETERIE DES GAVES À ORTHEZ (SAÏCA), DEPOT DES PIÈCES DU LOTISSEMENT ET VENTE DU LOT 7 AU CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES (CHP)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

RAPPORT N° 1 : FONDS VERT : DEMANDE DE SUBVENTION 1ER SEMESTRE 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

RAPPORT N° 2 : EUROLACQ 2: SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE D'OFFRE DE CONCOURS ET DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN ROND-POINT D'ACCES A LA ZONE DEPUIS LA BRETELLE AUTOROUTIERE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3 : CREMATORIUM LACQ-ORTHEZ : TARIFS 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

RAPPORT N° 4 : BASE DE LOISIRS ORTHEZ-BIRON : INTEGRATION DU RESTAURANT DANS LE DOMAINE PUBLIC.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5 : MODIFICATION DES STATUTS DE L'OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BEARN.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

RAPPORT N° 6 : REGLEMENT D'AIDES AU TOURISME - PRECISIONS ET COMPLEMENTS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7 : HABITAT : SOUTIEN AU PROJET DE REALISATION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS A LOYERS MODERES PAR DOMOFRANCE PYRENEES-ATLANTIQUES A LABASTIDE-MONREJEAU.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8 : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LE CENTRE SOCIO-CULTUREL D'ORTHEZ.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9 : APPROBATION ET SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE 2ÈME GENERATION POUR LA PERIODE 2023-2028.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT N° 10 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CANOE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11 : PETITE ENFANCE - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LE CHARGE DE COOPERATION CTG ENTRE LA CAF ET LA CCLO.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12 : PETITE ENFANCE : ACCORD CADRE DE LA DEMARCHE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ENTRE LA CAF ET LA CCLO.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13 : TAXE GEMAPI : PRODUIT ATTENDU POUR L'ANNEE 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, par 87 voix pour et 1 abstention (M. Jean Simon LEBLANC), du rapport n° 13.

RAPPORT N° 14 : PROJET TRAME VERTE ET BLEUE : CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS NOUVELLE AQUITAINE POUR LA POURSUITE DES ACTIONS EN 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15 : FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'ANNEE 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

M RAPPORT N° 16 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17 : ADOPTION DU FORFAIT MOBILITES DURABLES.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

RAPPORT N° 18 : SOUTIEN FINANCIER A L'ASSOCIATION LE DEFI DU CŒUR.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

RAPPORT N° 19 : ADOPTION DU GUIDE INTERNE DES MARCHES PUBLICS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

RAPPORT N° 20 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA RD 34 A MONEIN : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

RAPPORT N° 21 : VOTE DE LA MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE A ORTHEZ.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, par 84 voix pour, 1 voix contre (M. Christian MOLLES) et 3 abstentions (Mme Pierrette DOMBLIDES et MM. Luis Miguel CONEJERO, Michel DUPUY), du rapport n° 21.

RAPPORT N° 22 : APPROBATION DE LA PREMIERE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ARTIX.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

RAPPORT N° 23 : APPROBATION DE LA DEUXIEME MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ORTHEZ SAINTE-SUZANNE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

RAPPORT N° 24 : APPROBATION DE LA TROISIEME MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARDIES.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

RAPPORT N° 25 : MODALITES DE REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFORMEMENT A LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, par 87 voix pour et 1 voix contre (M. Pierre LAFARGUE), du rapport n° 25.

RAPPORT N° 26 : SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU TITRE DE 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

RAPPORT N° 27 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES D'OZENX-MONTESTRUCQ, DOAZON, ARGAGNON, CASTILLON-D'ARTHEZ, MASLACQ, PARBAYSE, LUCQ-DE-BEARN, CESCAU, ABOS, BESINGRAND, MOURENX, SARPOURENX, SALLESPISSÉ, SAINT-MEDARD.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

RAPPORT N° 28 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

RAPPORT N° 29 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

RAPPORT N° 30 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES N'HAUX.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

RAPPORT N° 31 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES EUROLACQ 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

RAPPORT N° 32 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DECHETS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

RAPPORT N° 33 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES LA GEÛLE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

RAPPORT N° 34 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LOUPIEN.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

RAPPORT N° 35 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE PAYS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 35.

RAPPORT N° 36 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 36.

RAPPORT N° 37 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 37.

RAPPORT N° 38 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES N'HAUX.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 38.

RAPPORT N° 39 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES EUROLACQ 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 39.

RAPPORT N° 40 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DECHETS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 40.

RAPPORT N° 41: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES LA GEÛLE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 41.

RAPPORT N° 42 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LOUPIEN.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 42.

RAPPORT N° 43 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE PAYS.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 43.

RAPPORT N° 44 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITE SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 44.

RAPPORT N° 45 : ADMISSION EN NON VALEURS DE PRODUITS IRRECOURABLES AU BUDGET PRINCIPAL.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 45.

RAPPORT N° 46 : DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 AU BUDGET PRINCIPAL 2023.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 46.

Le Président,




Patrice LAURENT